

128
J-14
EX. 2 15

1ère ANNEE

QUEBEC, AVRIL 1915

1. 12

Le Journal des Enfants.

tion mensuelle

Redigé en collaboration



EMENT : - - - - CANADA, 50 cts PAR ANNEE
ETRANGER, \$1.00 "

adresser au "Journal des Enfants"
No 34, RUE GARNEAU, QUEBEC.

AVIS

L'abonnement peut commencer à toute époque de l'année.
Il est payable « d'avance. »

La direction doit être immédiatement prévenue de tout changement d'adresse, et, en le faisant, on doit indiquer clairement le nom du bureau de poste que l'on quitte.

Ne pas envoyer de timbres-poste : le Gouvernement s'objecte à leur emploi comme mode de paiement.

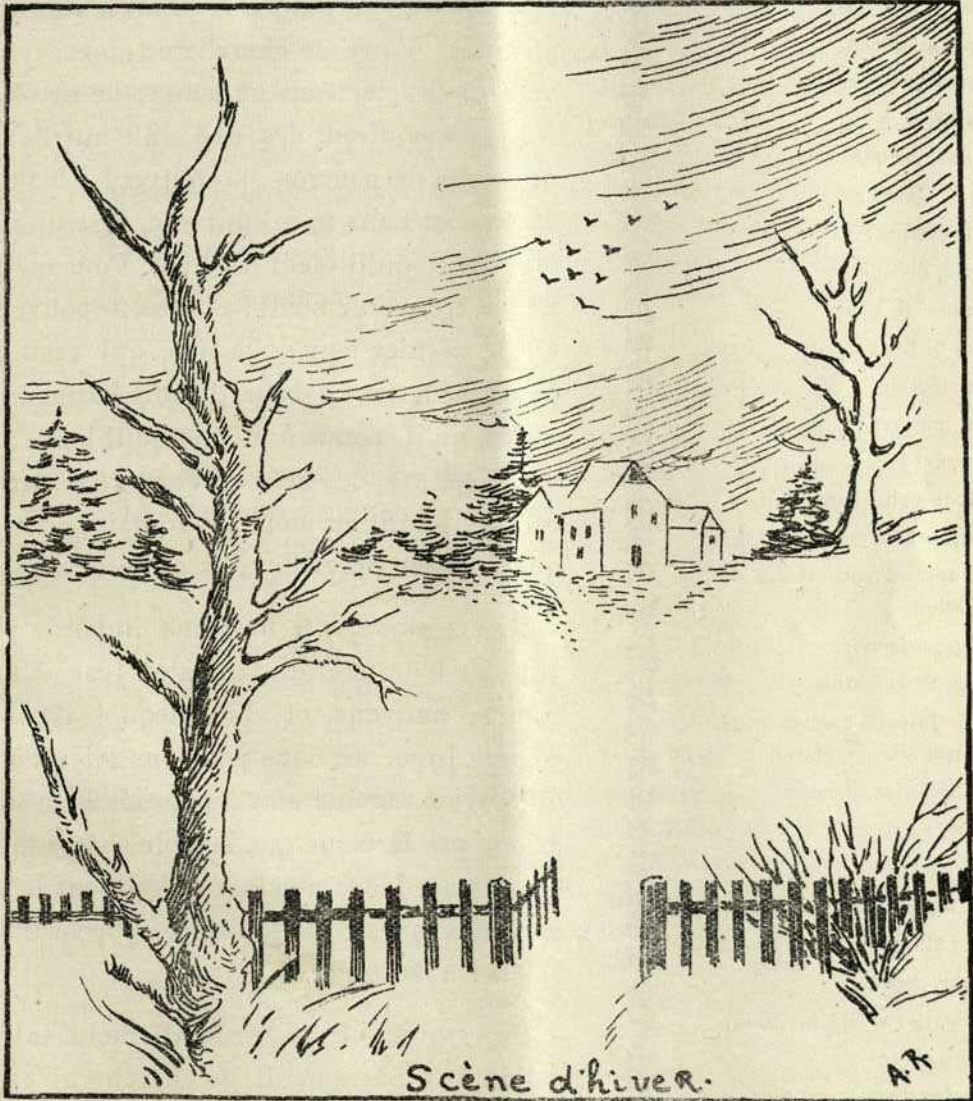
N. B. Les envois d'argent seront faits de préférence par bons et mandats de poste ou par chèque de banque. Si le chèque est fait payable à une banque des États-Unis, il faut ajouter **0.25** à la somme expédiée afin de couvrir les frais d'escompte. Nous conseillons fortement aux Institutrices de recueillir les abonnements et de les envoyer en mandats, ou bons de poste, ou lettre enregistrée.

Toute correspondance doit être adressée, et tout chèque ou mandat doit être payable au

“Journal des Enfants”

34, rue Garneau, P. Q.

LE JOURNAL DES ENFANTS



Dessin exécuté par Melle Alba, élève des Rvdes. Srs. Grises de la Croix,
Pensionnat du Sacré-Cœur, Ottawa, Ont.

PAGE DE CHEZ-NOUS

A NOS CHERS ABONNÉS



AVEC le présent numéro se termine notre première année de publication. Grâce à Dieu, le succès, jusqu'ici, a pleinement répondu à notre attente.

Nous ne saurions assez remercier, après Lui, toutes les bienveillantes personnes qui ont si bien compris notre œuvre et l'ont si cordialement encouragée. Nous espérons qu'elles nous seront fidèles pour notre seconde année, puisque non-seulement elles connaissent notre but, mais qu'elles ont déjà pu se rendre compte des excellents résultats obtenus. Quelques-unes d'entre elles nous ont même déjà fait parvenir le renouvellement de leur abonnement.

Qu'on nous permette ici une aimable suggestion :— Si quelqu'un, parmi nos abonés ou leurs connaissances, était *embarrassé de son argent*, il ferait certainement une œuvre bien utile en consacrant telle somme qu'il lui plairait à nous aider dans notre patriotique entreprise. Nous avons en vue, pour notre cher journal, certaines améliorations qui encourageraient grandement les élèves, mais qui nous coûteraient cher, telles que l'augmentation du nombre de pages, etc. Nous ne pourrions les réaliser que si les ressources sont abondantes. C'est donc là un beau champ ouvert à la générosité de nos "Bienfaiteurs."

Qui veut donner le bon exemple? . . .

LA DIRECTION.

R. I. P.

Nous avons le douloureux devoir de rappeler à nos lecteurs — qui l'ont sans doute déjà appris par les journaux — le décès, survenu en février dernier, de Mgr Baril, vicaire-général du diocèse de Trois-Rivières et Principal de l'École Normale.

L'éminent défunt fut un de nos premiers abonnés, et nous payons aujourd'hui une dette de reconnaissance en priant nos lecteurs et lectrices de vouloir bien se souvenir de son âme devant Dieu.

LA DIRECTION.

REVUE DU MOIS



AVANT de mettre, comme on dit vulgairement, la main à la plume pour remplir mon humble mission mensuelle, j'ai fait quelques visites dont j'ai à cœur de vous parler brièvement, chers petits lecteurs et lectrices.

A tout seigneur, tout honneur. J'ai vu tout d'abord notre Directeur à qui j'ai demandé la permission de remplacer, pour ce douzième numéro de notre cher petit journal, ma "revue" habituelle par une simple causerie. Mes raisons entendues, il y a consenti avec enthousiasme.

Puis vint le tour du gérant-comptable. Je le trouvais fatigué, mais content. Il me montra d'énormes tas (je n'exagère nullement) de lettres, compositions et dessins, qu'il était en train de classer sommairement pour les transmettre au rédacteur-en-chef.

— Pensez-vous, lui demandai-je, que cela marchera? En publiant notre 12ème numéro, nous doublons le Cap des Tempêtes. Ma vieille expérience me permet de prédire que si notre publication passe une seconde année, elle aura toutes les chances de vivre longtemps; mais, vivra-t-elle cette seconde année?

— Certainement! répondit le gérant, du ton d'un général qui est sûr de la victoire. Voyez le paquet de lettres qui me sont arrivées cette semaine! Il y a là un nombre respectable d'abonnements nouveaux, d'utiles suggestions et de bons conseils. Nous avons assez d'abonnés pour couvrir nos frais, et notre Directeur ne demande rien de plus.

Entièrement rassuré de ce côté, je me dirigeai vers le bureau du rédacteur en chef.

Je trouvai celui-ci devant un long et large pupitre encombré de paperasses, et, comme il n'a ni domestique, ni servante, je fus bien forcé de m'introduire moi-même. Il me fit le plus charmant accueil, mais lui aussi me parut fatigué: Il y avait bien de quoi! Tous ces concours, littérature, histoire, géographie, et surtout dessin, il y a là de quoi occuper tout un jury! Ah! mes chers enfants, que de belles lettres et compositions il m'a montrées! . . . Je vous aimais déjà depuis longtemps, mais maintenant, je vous

admire ! Et je respecte et vénère surtout vos dévoués Maîtres et Maitresses, qui vous ont fait faire dans le cours de cette année les beaux progrès que notre rédacteur en chef vient de me signaler.

Je manquerais à tous mes devoirs si je ne remerciais pas publiquement le Père Marie-Antoine — votre aimable professeur d'histoire — dont je suis chaque mois le cours avec le plus grand plaisir. Ses causeries sont si captivantes et si instructives que je ne m'étonne pas que les enfants les aiment, comme le lui dit si gentiment aujourd'hui une petite de six ans. Mentionnons aussi le dévoué Comité d'Examen, qui remplit de son mieux la difficile mission de rendre justice à tout le monde.

Enfin, une bonne note, à Mrs. nos Imprimeurs, qui donnent à notre petite publication une toilette très charmante.

Vous me demanderez sans doute, chers petits enfants, si je vais terminer ma causerie sans parler un peu de moi-même ? — Je m'en garderai bien, car j'ai quelque chose de très intéressant à vous communiquer.

En causant avec Amicus, Secrétaire de notre Comité d'Examen, j'ai eu un moment de chagrin. " Bien souvent, me dit-il, pour une seule prime que nous pouvons allouer aux heureux gagnants, nous voudrions en avoir plusieurs à notre disposition. Il y a presque toujours cinq, six concurrents et plus qui ont à peu près le même mérite... Ah ! si j'étais riche !... "

Je lui répondis :

— Ne le souhaitez pas trop, car vous n'auriez peut-être plus le même zèle pour notre œuvre. J'ai constaté plus d'une fois que ceux qui peuvent donner ne le veulent pas, et que ceux qui le veulent ne le peuvent pas. Comme le disait l'illustre Cardinal Lavigerie, les publications qui s'adressent aux petits et aux humbles méritent surtout d'être encouragées. Mais voilà ! En 1904, mourut à Paris un homme très riche et très savant, M. l'avocat Léon Cléry. Par son testament, il laissa \$20.000 pour donner chaque année un prix de \$600 au maître ou à la maîtresse d'école qui aurait le mieux appris à ses élèves... à protéger les insectes et les petits animaux ! D'autres ont créé de magnifiques cimetières pour chiens et chevaux !...

Eh bien ! moi qui gagne tout juste le pain quoti-

dien, je veux faire quelque chose pour le *Journal des Enfants*. J'ai acheté un superbe livre relié, gros comme un missel, rempli de portraits et d'illustrations diverses, sortant de la librairie Saint-Paul, de Paris. C'est l'histoire de l'infortunée Marie-Antoinette, reine de France. Ce beau livre sera donné en récompense à la personne qui, avant le 1er juillet de la présente année, aura procuré à notre publication le plus grand nombre d'abonnés nouveaux.

Un second prix, un peu moins gros, mais très richement relié et également orné de plusieurs gravures, — la Vie de Charlemagne, — sera également décerné.

Enfin, pour ne décourager aucun zéléteur de bonne volonté, un joli livre sera envoyé à toute personne qui aura recruté au moins cinq nouveaux abonnés.

Ce n'est pas tout : — A chaque personne qui se montrera plus généreuse que moi envers le *Journal des Enfants*, j'enverrai un beau souvenir.

MICHEL.

P. S.—Un bon moyen de faire connaître collègues, pensionnats et couvents, c'est de faire insérer une annonce dans le *Journal des Enfants*.

QUELQUES APPRECIATIONS

De Melle Annette Montplaisir, Académie Notre-Dame du Cap de la Madeleine : — " Il me tardait de vous exprimer toute la satisfaction que nous éprouvons, mes compagnons et moi ; à la lecture mensuelle de notre cher petit " Journal ". Nous l'attendons avec impatience et sa lecture nous fait du bien. Nous goûtons particulièrement la "*Chronique*" parce qu'elle nous donne une appréciation juste des grands événements actuels. Combien elle fit plaisir à nos chères Maitresses, françaises pour la plupart, lorsque le dernier mois, elle nous donna des détails si consolants sur la situation religieuse de la France. "

" Soyez assuré, Monsieur le Directeur, que les succès que nous avons remportés dans les deux concours auxquels nous avons pris part, nous ont fait grand plaisir, et ont stimulé l'effort de tout le petit peuple

studieux du Couvent du Cap. Merci de l'intérêt que vous nous témoignez. Veuillez agréer, Monsieur le Directeur l'expression de ma sincère gratitude."

De Melle Anna Ducharme (16 ans), Couvent des Srs Ste-Anne, St-Gabriel de Brandon: — "Vous trouverez ci-inclus le montant de \$3.00 pour abonnements au *Journal des Enfants*. Cette gracieuse publication n'est que d'hier, et déjà, elle recueille une moisson de bienvenues qui la fait riche d'espérance. Chaque jour elle voit sa route s'allonger ou se ramifier."

"Des appels deci, delà, font voler le charmant journal en bien des directions. Quel que soit le succès qui l'attend, il n'ira jamais au delà de tout ce que je lui souhaite de brillant et de prospère."

De Melle Malvina Blanchette, Académie des Srs de la Charité, Cap Rouge: — "Tous les mois je lis attentivement le *Journal des Enfants*, et je trouve cela si intéressant que je suis tout à fait résolue de le recevoir. Tous mes désirs vont être comblés. Tous les mois je tâcherai de mettre quelque chose, soit une composition. Je ne vous promets pas un dessin, parce que je ne suis pas très habile pour cela. Donc vous trouverez ci-inclus 50 cts pour l'abonnement."

"Veuillez agréer, M. le Directeur, mes sentiments respectueux."

De Melle Hortense Dauth, Couvent de la Providence, Côteau-du-Lac: — "Votre petit journal m'a fort intéressée, je m'y abonne. Je sacrifie plusieurs boîtes de chocolat pour vous envoyer 50 sous."

"Au prochain concours, je me propose de vous adresser mon épreuve de dessin."

Nous recevons de St-Onésime de Kamouraska 6 charmantes lettres que nous voudrions toutes reproduire, mais l'espace nous manque. Nous donnons celle du plus jeune de nos petits correspondants.

De M. Jean-Baptiste Bernier, élève de quatrième année, Ecole de l'Eglise St-Onésime de Kamouraska: — "Je suis bien content d'apprendre qu'il y a un journal pour nous, enfants. Cela me fait penser que je suis un homme. Ma maîtresse nous a expliqué

pourquoi était ce petit livre, comme vous êtes bon! Je suis pas bien savant, j'ai onze ans et je suis en quatrième année, et je suis un enfant de chœur. Nous aimons bien le bon Dieu, et un jour, j'espère bien gagner ma vie, je suis travaillant. A l'école, nous apprenons à lire, à écrire, à chanter, à dessiner. Je fais des bonnes journées, et le soir, je retourne chez nous, pour aider à ma mère. Je prépare tous mes devoirs pour le lendemain, et je me couche le cœur content. Je prierai pour vous, mon Père, quand j'irai servir mes messes, que le bon Dieu vous bénisse.

De Melle Marguerite Lemay, Académie St-Joseph, Cartierville, P. Q.: — "Ma petite amie m'a passé son journal. Je l'ai *toute* lu. J'aime bien gros le Père M. Antoine avec ses belles histoires. Si je le voyais je m'en ferais raconter beaucoup. Je ne le verrai pas dans notre école et je veux avoir un abonnement pour lire ses histoires et toutes les autres belles choses. Quand je serai plus vieille je ferai des concours et mon nom paraîtra dans le *Journal des Enfants*."

"Votre petite amie de six ans qui a bien hâte de vous lire."

De M. Louis Bélisle, St-Pacôme: — "J'aime beaucoup, beaucoup le dessin, il n'y a pas de bonheur plus grand pour moi, que de crayonner."

"Comment vous dire toute ma reconnaissance, vous qui nous intéressez tant par vos beaux concours."

"Ma maîtresse voyant tout l'intérêt que j'y porte et étant premier en dessin ce mois-ci, pour me récompenser, me paye un abonnement à votre journal."

"J'ai poussé un cri de triomphe digne des "Peaux Rouges" ou encore des "Boches" c'est tout comme."

"Votre petit lecteur impatient."

Note de la Réd. — Qu'on aille dire maintenant que ce n'est pas un plaisir — même un devoir — que d'édieter un journal tout exprès pour des petits enfants aussi gentils que le sont tous ceux-là!

Pour ne pas les aimer, il faudrait... ne pas avoir de cœur, quoi!...

PAGE DE L'ÉCOLE

Nous donnons aujourd'hui la suite de l'intéressante conférence de M. J. C. Magnan.

L'Éducation dans l'École.



Dès l'âge de six ou sept ans, parfois cinq, l'enfant est envoyé à l'école. C'est là que l'œuvre d'éducation commencée par les parents se continuera, se complétera. Le bon maître se propose de *bien élever*

les enfants, c'est-à-dire, sans oublier les soins du corps, développer harmoniquement l'esprit, le cœur et la volonté de ses élèves, afin de les amener plus sûrement à leur faire connaître, aimer et servir Dieu, ce qui est encore le meilleur moyen d'en faire de bons citoyens. "Ce que l'école doit surtout développer dans l'homme qu'elle prépare, dit un éducateur, c'est l'homme lui-même, c'est-à-dire un cœur, une intelligence, une conscience; rien n'est plus exact, à la condition de ne pas oublier que, si cet homme doit être un ouvrier des champs ou de l'atelier, une excellente sauvegarde de la moralité de l'individu, c'est le goût et l'amour du travail qui fera vivre." De là la nécessité d'enseigner, dès l'école primaire, outre les matières classiques proprement dites, des notions propres à faire aimer le milieu où l'enfant grandit. C'est ainsi, qu'à l'école rurale, l'enseignement agricole a sa place marquée, et que, dans toutes les écoles de filles, l'économie domestique et la science ménagère doivent être en honneur.

L'enseignement agricole à l'école primaire peut être aidé par les leçons de choses, les devoirs, les lectures, et surtout par le musée et le jardin scolaires; cet enseignement doit s'appuyer essentiellement sur des expériences simples relatives au développement des végétaux, aux opérations culturales les plus usuelles et sur les règles élémentaires de l'hygiène des animaux domestiques.

Cet enseignement doit surtout viser à faire aimer la vie des champs aux enfants de la campagne, à leur en faire admirer la douce indépendance.

Pour les petites filles spécialement, l'école doit s'appliquer à faire d'elles des jeunes filles instruites,

non seulement dans les sciences et dans les lettres, mais aussi dans les choses de la vie, de la tenue d'un ménage, d'un jardin, d'une basse-cour.

Monseigneur Turinaz voulait qu'on enseignât tout d'abord aux jeunes filles et aux femmes des ouvriers et cultivateurs "les mathématiques de leur avoir et de leurs dépenses, la chimie de la cuisine et la géographie de leur intérieur".

CAUSERIE DU PÈRE MARIE-ANTOINE AVEC LES TOUT PETITS

Chers petits enfants, vous vous souvenez, sans doute, de la belle victoire de David sur le redoutable géant Goliath? Vous seriez heureux de pouvoir lui faire des compliments, et vous auriez grande confiance en ce brave et vaillant petit guerrier?

Comme pour vous, cette victoire servit à rendre notre jeune berger célèbre dans tout le pays. Le peuple aimait David, mais il y eut quelqu'un qui lui donna des marques plus vives encore de son amitié, ce fut le fils du roi qui se nommait Jonathas.

N'est-ce pas, chers enfants, que la reconnaissance et l'affection pour David auraient dû également se trouver chez Saül, qui avait été par lui, débarrassé de son ennemi le plus redoutable? C'est étrange à dire, mais le méchant Saül laissa la jalousie entrer dans son cœur, et les louanges qu'on faisait de David l'irritaient à tel point qu'il avait résolu de le tuer.

Un jour que le bon et pieux berger essayait de distraire, par la musique ce roi envieux que l'esprit du mal torturait, Saül saisit un javelot, une espèce de dard, et le lança avec vigueur pour percer David contre le mur. Le petit berger fut assez prompt pour éviter le coup.—Comme ce moyen n'avait pas réussi, Saül en chercha un autre. Il fit venir le bon David, et dans l'espoir de le voir être défait, il lui dit: "Toi qui es si brave et si vaillant guerrier, si tu veux te porter vers l'armée des Philistins qui s'avance et en tuer cent de ta main, je te donnerai en mariage ma fille Michol." David accepta la proposition, se rendit à l'attaque et abattit deux cents de ces soldats. Quand Saül apprit ce nouveau succès, il fut obligé d'exécuter sa promesse et il en devint furieux. Il fit venir ses serviteurs et même son fils Jonathas pour l'engai-

ger à tuer David, mais ce fidèle ami du jeune berger eut soin de l'avertir du danger qu'il courait; de plus, il parla si bien de David auprès de son père, que le roi lui jura de l'épargner, mais dans la suite il oublia ses promesses, et à l'occasion de nouvelles victoires remportées par David, la jalousie du méchant roi ne connut plus de bornes, il lui lança de nouveau son javelot qui, une fois de plus, manqua le coup. Saül ordonna alors à ses gardes d'entourer la maison de David et de le tuer; mais grâce à sa femme, cette fois encore, le jeune berger eut le temps de se sauver dans les montagnes où il fut exposé à mille dangers.

Quand le roi eut appris que David s'était échappé, il le fit chercher par ses soldats; lui-même osa se mettre à sa poursuite avec une forte armée.

Voyez, chers enfants, jusqu'où alla l'amour de David pour son ennemi le plus acharné. — Un jour que le roi lui faisait la chasse, il entra dans une caverne pour se reposer, David se trouva dans cette même caverne. Ses soldats le pressaient de saisir ce moment si favorable de se débarrasser du méchant roi, mais David leur dit: "Dieu me garde de porter une main criminelle sur mon Maître," mais il coupa, avec son épée, un petit morceau du manteau de Saül qui était endormi, pour lui prouver qu'il l'avait volontairement épargné.

Chers petits enfants, j'arrête ici mon récit, je crains les *yeux noirs* du Directeur de votre petit Journal qui m'a déjà prévenu de ne pas être trop long, pour laisser la place aux petits enfants, ce que j'approuve fort. En jetant un coup d'œil sur son bureau, j'ai vu là un amas énorme de concours: "Une scène d'hiver," Honneur à tous les braves petits travailleurs de ces beaux dessins et des concours littéraires! — Bon courage, toujours, et, au mois prochain! chers bons petits enfants.

PÈRE MARIE-ANTOINE.

SUJETS DE CONCOURS

pour avril

Votre concours littéraire, chers enfants, aura cette fois-ci pour objet l'histoire du Canada.

Avez-vous donc cru que nous n'aborderions ja-

mais une étude aussi naturelle, aussi intéressante, aussi nécessaire pour nous que celle de l'histoire de notre propre pays? . . .

Oh! mais, nous le gardions simplement pour la bonne bouche! . . . N'est-ce pas toujours en dernier lieu que l'on apporte le dessert? . . .

Et nous sommes d'avis que nous fassions pour elle ce que nous avons fait pour la géographie, c'est-à-dire qu'avant de nous occuper de faits qui se sont passés il y a des centaines d'années, nous commençons par regarder ce qui se passe de notre temps et autour de nous.

Les élèves du cours modèle voudront donc bien répondre aux trois questions suivantes, et donner les explications qu'elles comportent:

1° *Qu'entend-on par Canadiens-Français et Canadiens-Anglais?*

2° *Quelle lutte les Canadiens-Français soutiennent-ils actuellement contre "certains" Canadiens-Anglais?*

3° *Quelle preuve de loyauté les Canadiens-Français donnent-ils actuellement, sans y être obligés, à la Couronne Britannique?*

Cours élémentaire.

Les "petits", dont l'esprit n'a pas encore assez de portée pour saisir et juger les événements "contemporains", (Qu'est-ce que ce grand mot veut dire?) répondront aux questions suivantes:

Comment se fait-il que vous êtes Canadiens?

Comment pouvez-vous, tout petits que vous êtes, prouver à votre pays que vous l'aimez?

Notre pays a-t-il au ciel un protecteur spécial? Quel est son nom et quand célèbre-t-on sa fête?

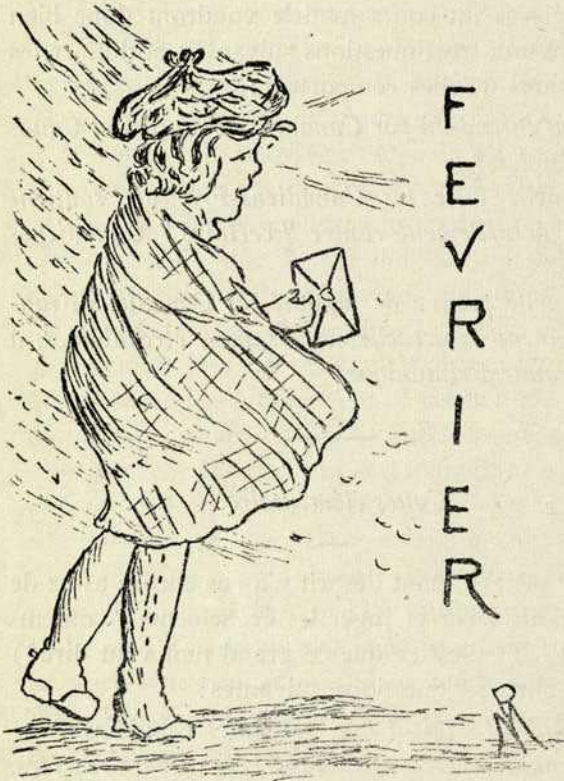
DESSIN

Sujet:— *Pâques fleuries.*

C'est la belle fête de la résurrection du Sauveur: Le soleil brille dans un ciel sans nuages; les cloches appellent joyeusement les fidèles au saint lieu. Dans

les familles, les œufs de Pâques ont fait leur apparition, cachant souvent de fort agréables surprises.— Que votre crayon novice, chers enfants, s'essaye un peu à rendre tout cela.

Nota bene:—Nous ne donnerons pas aujourd'hui de petite "pièce à dire", vu que notre dernier numéro en contenait deux. L'abondance des concours nous oblige à supprimer beaucoup d'autres choses intéressantes.



Dessin exécuté par Melle Marie Prévost,
Elève de la Congrégation Notre-Dame
St-Johnsbury, Vermont.

LES HEUREUX GAGNANTS

Le nombre des concours, ce mois-ci, est réellement extraordinaire, et nous ne saurions trop, mes chers enfants, vous féliciter de votre ardeur. Les sujets vous en plaisaient sans doute.—Cette grande

abondance a rendu le choix très-difficile, et beaucoup d'entre vous ont mérité la palme. Voici la sentence rendue par le Comité Examineur, sentence que votre humble "Amicus" est simplement chargé de vous faire connaître.

Concours littéraire de février.

Cours modèle.

(*L'Hiver; son aspect, sa mission, ses souffrances et ses plaisirs*).

Ont été déclarés *ex æquo* et méritant la note d'excellence, les travaux de:—

Melles Juliette Milette, élève des Srs des SS. Noms de J. et M., Ecole Querbes, Outremont, à qui le tirage a fait échoir le prix.

Melles Alice Lemay, (Srs de Ste-Anne) St-Jérôme; Cécile Maheu et Claire Lamy, Ecole St-Philippe, (Dames Ursulines) Trois-Rivières; Clara Dubeau, M.-Anna Beausoleil et Anna Ducharme, Couvent de Ste-Anne, St-Gabriel de Brandon; Mimosa, Fidelia, Alba et Magna, Pensionnat du Sacré-Cœur, (Srs Grises de la Croix) Ottawa, et Cécile Moreau, Couvent du St-Rosaire, St-Tite de Champlain.

Ont été honorées de la note "Très-bien" les compositions de:—

Melles Germaine Poitras et Marie Courchène, Couvent de Ste-Anne, St-Cuthbert.

Melles Blanche Robitaille et Isabelle Roche, Ecole Querbes, Outremont.

Melles Aurore Germain, Yvonne Rompré et Sophie Gauthier, (Cong. Notre-Dame) Ste-Anne de la Pérade.

Melles Alma et Juliette Lemay, Rose-Alba Beauchamp et Florida Charbonneau, (Srs de Ste-Anne) St-Jérôme.

Melles Célestine Pépin, Blanche et Cécile Comeau, Alice Thibault, Belzémire Francœur, Rose-Anna, Jacob et Aldéa Beaulieu, Couvent Providence du St-Rosaire, St-Tite, Co. Champlain.

Melles M.-Anna Lepage et Germaine Marquis, Couvent de Ste-Famille, (Cong. Notre-Dame) Ile d'Orléans.

Melles M.-Ange Hamel, Lucie Gauvin et Virginie Matte, Ecole du Village, Ancienne-Lorette.

Melle Eugénie Massé, Couvent de St-Sylvestre.

Melles Florestine et Lorette Croteau, Couvent St-Apollinaire, Co. Lotbinière.

Melles Noëlla Dumas et Gabrielle Langelier, Académie des Srs de la Charité, Cap Rouge.

Melle Yvonne Poulin, Couvent N.-D. du Perpétuel-Secours, St-Odilon, Co. Dorchester.

Melle Berthe Giasson, Ecole St-Émile, L'Islet Station.

Melle Blanche Carufel, Couvent St-Frs. de Sales, Pointe-Gatineau.

Melle Philomène Bernier, St-Pierre, Co. Montmagny.

MM. Lorenzo Lemieux et Joseph Fortier, Hospice St-Jos. de la Délivrance, Lévis.

Ont obtenu la note " Bien " :—

Melles Alice et Lucile Fournier, M.-Blanche Sylvestre et M.-Anne Lachapelle, (une 5ème ne porte pas de signature) Couvent St-Joseph, St-Simon, Co. Bagot.

Melles M.-Jeanne Pothier, Annette Ferron, Marguerite Bérubé, Stella Cloutier, Louiziana Gonneville, Antoinette Lafontaine, M.-Ange Tourigny, Georgette Dessureault, Marie Trudel, Annette Duval et Yvonne Boilard, couvent du St-Rosaire, St-Tite.

Melles Yvonne Francoeur, Bella L'Heureux, M.-Anne Béland et M.-Blanche Saint-Arnault, couvent du Lac à la Tortue.

Melles M.-Jeanne Beaupré et Juliette Falardeau, école du Village, Ancienne-Lorette.

Melles Agnès Pesant et Hélène Fortin, Ecole St-Charles, bas du Sault-aux-Récollets.

Melles Julienne Rivard, M.-Jeanne Sauvageau et Eliane Trottier, Ecole No. 2, Grondines Ouest.

Melles Blanche Chicoine et Noélie Dion, Couvent St-Josph, St-Liboire.

Milles M.-Louise Garneau et Alfréda Bergeron, Couvent St-Apollinaire, Co. Lotbinière.

Melles Mélinda Paquin, Blanche Hudon et Marie Boivin, Ecole St-Joseph, Hochelaga, Montréal.

Melle Valéda Fournier, Ecole No. 6, Cap. St-Ignace, Station.

Melle M.-Anne Roy, St-Pierre-Baptiste.

Melle M.-Louise Boulanger, (Srs de la Charité de St-Louis) Couvent de St-Côme, Beauce.

Melles Alice Hudon et M.-Anna St-Pierre, Notre-Dame d'Hébertville.

Melle M. - Ange Couillard - Després, Ecole St-Émile, L'Islet, Station.

Melle Ant. Painchaud et M. Henri Guyot, Couvent des Missionnaires Oblates, Fannystelle, Manitoba.

Melle Eliane Niquette, MM. Onil Dionne et Edmour Préfontaine, Ecole No. 9, South-Durham.

Melle Monique Bois, MM. A. Roberge et Amédée Poulin, Ecole No. 1, Beaulac, Garthby.

M. Léo Laliberté (9 ans) Raith, Thunder Bay, Ont.

Viennent enfin, avec la note " Satisfaisant " :—

Melles Albertine Voyer, M.-Ange Simard, M.-Anna Deschênes, M.-Marguerite et Béatrice Langlais, Bernadette Vézina, Notre-Dame d'Hébertville.

Melles Lucienne Lapointe, Almoza Gagné et M.-Alice Dionne, Ecole No. 1, Beaulac, Garthby.

Melle Laura Luneau et M. Raphaël Leclerc, Ecole No. 1, South-Durham.

COMPOSITION

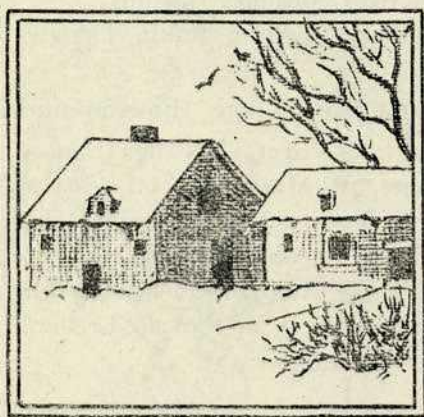
L'HIVER

Appuyée sur ma fenêtre, je contemple et j'admire la nature dans l'aspect magnifique que lui prête notre hiver canadien : la terre est recouverte d'un manteau immaculé, un léger duvet couvre partout les toits et les branches. La neige tombe par flocons serrés, formant dans l'air et sur le sol, mille silhouettes bizarres. Quelques petits oiseaux frileux se posent d'arbre en arbre, réclamant par des cris plaintifs la miette de pain qui leur manque. Le soleil, apparaissant par moments, au travers des nuages gris, jette un faible rayon sur la terre, et, à l'instant, la nature change d'aspect : tout à l'heure triste et satisvie, elle devient joyeuse et animée par la seule action bienfaisante de l'astre radieux.

Mais, des cris d'enfants me tirent de ma rêverie ; que leur importe à eux si la neige étincelle ou si le soleil a disparu ? Pourvu qu'ils mène à

bonne fin, la construction de leur bonhomme, et cela sans trop de retard, l'hiver leur est agréable, et voilà que, maintenant, leurs petites poitrines s'unissent pour lancer un "vivat" formidable, devant le roi de la fête. Hélas! leur joie est de courte durée; ce chaud rayon qui me réjouissait tant tout à l'heure, a pour leur œuvre des effets mortels... la tête de leur auguste créature penche lamentablement et achève de fondre au soleil... Pauvre roi! Pauvres sujets!

En réfléchissant sur l'hiver, je lui trouve encore



beaucoup d'autres charmes: joyeuses excursions de raquettes, de skis, promenades en traîneau, parties de glissades et de patinage pour les beaux jours de cette saison. Mais lorsque la tempête s'élève et que le froid devient insupportable, eh! bien, on reste à la maison et le mauvais temps lui-même nous convie à d'agréables instants. Ne nous permet-il pas, en effet, de causer doucement, de jouer aux cartes, de lire; coudre, dessiner, faire de la musique, en compagnie de nos bons parents? Oh! oui, l'hiver est bien charmant!

Pendant que j'en jouis avec beaucoup d'autres à qui le bon Dieu a épargné la misère, des pauvres soupirent après les beaux jours de chaleur et de travail. Leur chaumière est sans feu, sans pain; leurs petits enfants souffrent du froid et de la faim. Ils ne trouvent partout dans la nature que tristesse et douleur; le soleil leur paraît sans chaleur, la neige les tansit jusqu'aux os et le vent ne fait qu'augmenter leur souffrance.

Il faut penser aux pauvres et savoir se priver

même pour leur être utile; il faut songer aux orphelins, aux enfants dont le père est ivrogne et laisse grelotter ceux que son devoir l'oblige de protéger; il faut y penser souvent et essayer de diminuer l'amertume de leur sort.

L'hiver n'est pas seulement agréable pour quelques-uns et dur pour d'autres: il est surtout avantageux. Comment la terre sans cesse cultivée pourrait-elle demeurer productive? Sans la gelée, comment serait-elle assez meuble pour être cultivée avec succès? La neige qui couvre les branches possède aussi ses commodités: elle préserve les arbres du froid trop vif qui les ferait mourir.

Concluons que l'hiver est bon et avantageux, malgré tout, puisque c'est Dieu qui l'a créé et que rien d'inutile n'est jamais sorti de ses mains. Sachons lui en montrer notre reconnaissance!

JULIETTE MILETTE, (14 ans)

École Querbes,

(Srs des SS. Noms de Jésus et Marie)

Outremont, 16 février 1915.

Cours élémentaire

Ont été déclarés *ex-aquo* et méritant également le prix:—

Melles Lucette Blanchette, Cécile Gougeon et Antoinette Obry, Elèves des Srs de Ste-Anne, St-Jérôme de Terrebonne.

Melle Laure-Reine Guay, École No. 12, Canton de Compton.

Melle Armande Rousseau, Cong. Notre-Dame, Ste-Anne de la Pérade, MM. Chs.-Eugène Lévesque, Couvent St-Pacôme, et Antoine Chicoine, Sourde-Parlant, Institution des Sourds-Muets, rue St-Dominique, Montréal; Melle Antoinette Anctil (9 ans), Couvent du Rosaire, Notre-Dame d'Hébertville, Lac St-Jean. Le jeune âge de cette dernière lui a fait remporter le prix.

Ont été honorés de la note "Très-bien" les travaux de:—

Melles Florence Desjardins, Jeannette Guay et Aurore Rochon (Srs de Ste-Anne) St-Jérôme de Terrebonne.

Melle Etiennette Létourneau, Couvent Ste-Famille, (Cong. N.-Dame) Ile d'Orléans.

Melles Yvonne et Eléonore Arsenault, couvent du St-Rosaire, Bonaventure.

Melle M.-Anne Lachapelle, Couvent de la Providence, St-Henri de Mascouche.

Melle M.-Ange Potvin, École No. 1, Albertville, Co. Matane.

Melle Irène Juneau, (Cong. Notre-Dame,) Ste-Anne de la Pérade.

Melle Léda Payment, Couvent de Ste-Anne, Ste-Geneviève, Co. Jacques-Cartier.

Melle Yvonne Potvin, École No. 5, Métabetchouan.

MM. Aurèle Brisebois et Jules Dupuis, Institution des Souds-Muets, Montréal.

M. Joseph Turgeon, couvent du Perpétuel Secours, Ste-Claire.

Ont obtenu la note " Bien " :—

Melles Noémie Morin, Elise et Blanche Morissette, Alfréda Tanguay, Délia Bernier, Eva Lavalée, Alice Audet, Célanire Aubé, Maria Chabot et Antoinette Laliberté, Couvent N.-Dame du Perpétuel Secours, Ste-Claire.

Melles M.-Anne Desfossés et Diana Levasseur, École No. 1, South-Durham.

Melles Blanche Dallaire, Annette Gauthier, Armande Sauvé et A. Robert, École St-Joseph, (Srs des SS. Noms de J. et M.) Hochelaga, Montréal.

Melle Antoinette Aubry, Pensionnat des Dames Ursulines, Trois-Rivières.

Melle Julienne Forest, Couvent du St-Rosaire, St-Bonaventure.

Melle Martha Saint-Cyr, Couvent de Ste-Anne, St-Jérôme.

Melle Irène Taupier, Coaticook, Co. Compton.

Melles Reine-Aimée Mongeon, Marguerite Mas-sue, et Anna-Maria Racine, Couvent de Verchères.

Melle Rosée Marineau, St-Étienne des Grès.

Melles Rose-Anna Poirier, et Olive Lespérance, MM. Achille Mollat et Aimé Hamel, Couvent des Missionnaires Oblates, Fannystelle, Manitoba.

Melle Aline Poirier et M. Gérard Mercier, École No. 2, Ste-Agathe Nelson.

M. Réal, École St-Joseph de Maniwaki.

Viennent enfin avec la note " Satisfaisant " :—

Melles Alice Lapointe, Rachel Condon, Bella Dupont, Yvonne Rivard, Zélia Gagné, Florida Filion, MM. Gérard Condon et Donat Jacques (9 ans), École No. 1, Beaulac, Garthby.

Milles Fabiola et Evéline Dionne, Béatrice Préfontaine, Eva Cloutier, Lina Breton, MM. Noël Boisvert et Austin Doyle, École No. 1, South-Durham.

Melles Berthe Côté, Eliane Tremblay et Yvette Hudon, Notre-Dame d'Hébertville.

Melles Lucienne Francœur, Anna Lévesque et M. Ernest Therriault, couvent St-Pacôme.

Melles Bernadette Morissette, Elisabeth Thériault, Evéline Gaillardetz, Cécile Lamontagne et Cora Sauvageau, École St-Joseph, Hochelaga, Montréal.

Melles M.-Anne Fortier et Léophile Bilodeau, St-Ferréol.

Melles Alina Audette et Amabilis Guay, École No. 2, Compton.

Melles Germaine Gauvin et M. Lucien Drolet, École du Village, Ancienne-Lorette.

Melle M.-Paule Langelier et M. Lucien Dumas, (dix ans) Acad. Srs de la Charité, Cap Rouge.

Melle Lucinda et Cyris Rivard, M. Chs. Rosaire Arcand, École No. 2, Grondines Ouest.

Melle Reine Lizotte, École No. 1, Ste-Anne de la Pocatière.

Melle M.-Thérèse Gauthier, École No. 7, Deschambault.

M. Gérard Laliberté, (8 ans) Raith, Thunder Bay, Ont.

N. B. — Nous voyons avec plaisir que notre petit ami de 9 ans, M. Léo Laliberté, de Raith, Ont., qui concourt ce mois-ci pour le " cours modèle ", s'il vous plaît! et qui a commencé avec le 1er numéro sans en manquer un seul depuis, nous amène aujourd'hui son petit frère, M. Gérard, âgé de 8 ans. — A la bonne heure! — Ça, c'est du " butin " ! . . .

Dans un parloir de pensionnat :

" Maman, quand tu viendras me voir la prochaine fois, tu voudras bien m'apporter deux livres : un de lectures amusantes et l'autre, de chocolat! "

COMPOSITION

—
L'HIVER

L'hiver est l'image de la mort. Tout semble sommeiller. Les belles montagnes qui auparavant étaient ornées d'une belle parure verte, sont toutes couvertes de neige, les arbres sont tous dénudés, ils ne restent que des branches, le poétique ruisseau que l'on entendait murmurer auparavant est disparu. Les jardins et les vergers qui faisaient notre admiration pendant la belle saison, sont nus, la terre, les maisons, les côtes sont tous couverts de neige. Les oiseaux qui nous ont tant égayés par leurs chants joyeux, nous ont abandonnés pour aller habiter des pays plus chauds. Ils viendront recommencer leurs chansons toujours nouvelles au printemps.

L'hiver est triste à cause du froid, des tempêtes, des poudreries.

Les pauvres n'ont pas de bois pour se chauffer, ni de vivres pour se soutenir, ils demandent la charité de porte en porte.

J'ai rencontré dans une lecture un petit trait qui m'a frappée. Les voyageurs qui passent sur les montagnes du Mont St-Bernard, se trouvent à un moment ensevelis dans des avalanches de neige.

Cette saison du bon Dieu n'est pas sans charmes : est-ce que l'hiver n'apporte que tristesses, Oh Non ! Croyez-vous que les bambins qui au sortir de l'école, s'en vont à la glissade ou au patinoir, ne sont pas heureux ! croyez-vous qu'ils ne sont pas joyeux ! ils se font de jolis bonhommes de neige, ils ont tant de plaisir qu'ils oublient l'heure des repas.

Ensuite l'hiver nous apporte des grandes fêtes, telle que Noël, le jour de l'an qui n'est pas la moindre pour nous enfants. Oui ! l'hiver a beaucoup de charmes. Je me plais souvent à contempler les beautés de la Nature en me rendant au couvent et je me dis que les plus grands peintres n'en reproduiront qu'une bien faible image sur leurs toiles.

ANTOINETTE ANCTIL, âgée de 9 ans
Couvent du Rosaire,
N.-D. d'Hébertville,
Lac St-Jean.

CONCOURS DE DESSIN

—
(Février. — Scène d'hiver).

Les dessins sont particulièrement nombreux et de toute beauté. Ceux des élèves dont les noms suivent ont eu la note d'excellence et se sont disputé le prix :

Melles Bertha Pepin et Marie Prévost, Elèves du Couvent de St-Johnsbury, Vt., Cong. Notre-Dame.

Melles Lucille Plouffe, Yvonne Lapointe et Antoinette Martineau, Couvent des Srs de Ste-Croix, Cartierville.

Melles Marguerite Monty et Monique Delisle, Ecole Notre-Dame, et Cécilia Larivière, Ecole St-Philippe, Elèves des Dames Ursulines, Trois-Rivières.

Melles Fidelia et Alba, Pensionnat du Sacré-Cœur, Srs Grises de la Croix, Ottawa.

Melle Eliane Morissette, Couvent des Srs de la Charité de St-Louis, St-Côme, Beauce.

Melle Graziella Ouellet, Académie du Bon Pasteur, St-Sylvestre.

Melle Mélinna Paquin, École St-Joseph, (Srs des SS. Noms de J. et M.) Hochelaga, Montréal.

Melle Juliette Marion, St-Gabriel de Brandon.

Melle Elise Boutin, Couvent St-Gédéon, Beauce.

MM. Gaston Germain, École St-Charles, bas du Sault aux Récollets, (Mme Eug. Jary, inst.) Joseph Gagnon, (2 dessins) École modèle de St-Pacôme, Médard Lemay, Académie des Frs de St-Gabriel, Acton-Vale, et Paul Viau, Institution des Sourds-Muets, Montréal.

Le tirage au sort a favorisé Melle Alba, Couvent du Sacré-Cœur, Ottawa.

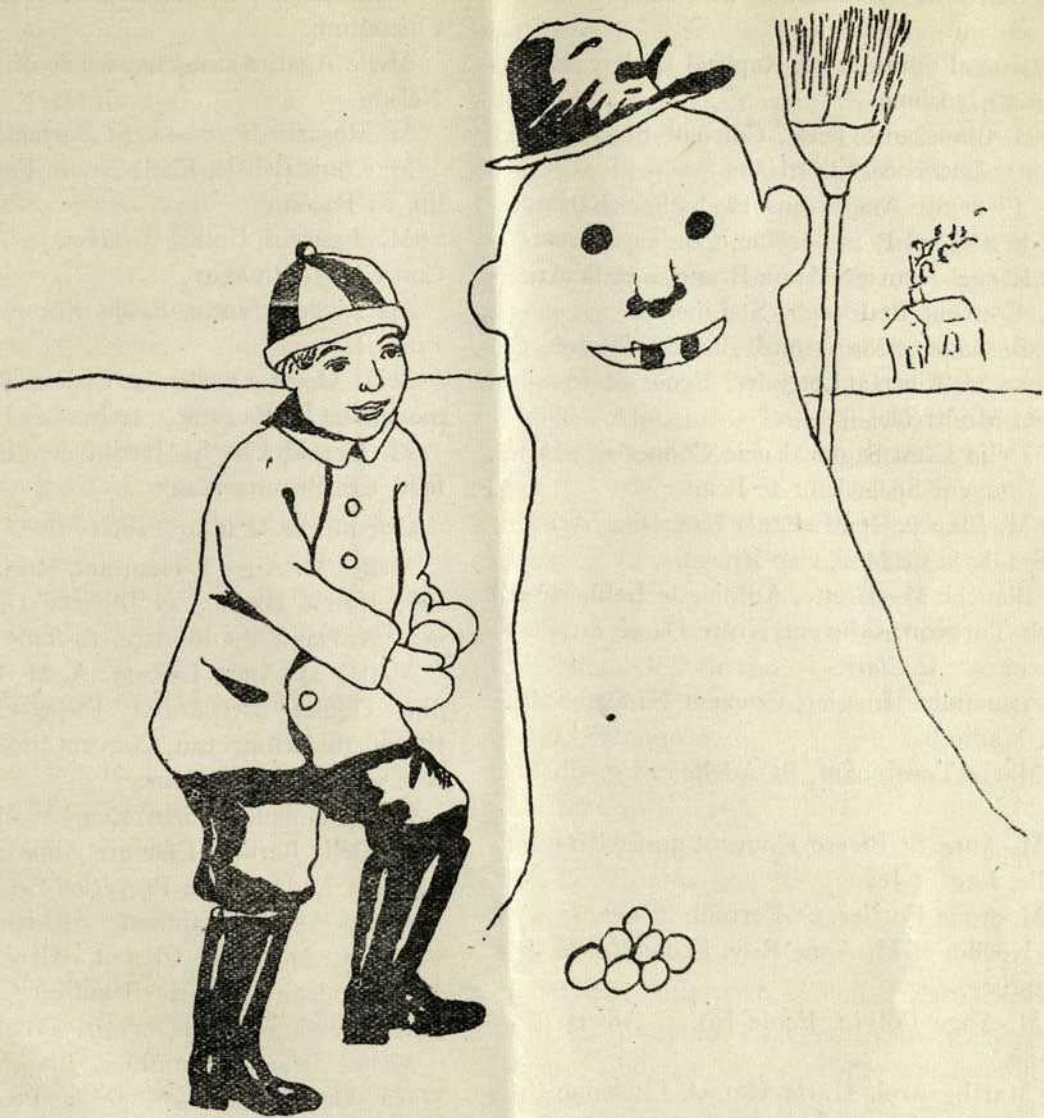
Ont été honorés de la note "Très-Bien" :—

Melles Cécile Laquerre, Aurore Germain, Cécile DuSablou, Alice et Clara Cloutier, M.-Blanche, Angèle et Yvonne Rompré et Irène Juneau, (Cong. Notre-Dame) Couvent Ste-Anne de la Pérade.

Melles Agnès Pesant, Alice L'Archèvesque, Hélène Fortin et M. Noël Corbeil, École St-Charles, bas du Sault aux Récollets, près Montréal.

Melle Yvonne Bernard, Couvent des Ursulines, Grand-Mère.

Melles Cécile Richard, Alice Thibault, Cécile Moreau, Aurore Jacob, Éva Mercure, Blanche et Cécile



Dessin exécuté par M. Médard Lemay
Académie des Frères de St-Gabriel,
Acton Vale.

Comeau et Aurore Germain, Couvent du St-Rosaire,
St-Tite, Co. Champlain.

Melle Laure Racicot, Cong. Notre - Dame, St-
Johnsbury, Vt.

Melles Eva Francœur, Jeanne Handfield et Ger-
trude Gervais, (Srs de Ste-Croix), Cartierville.

Melle Delphine Demers, Couvent Ste-Anne, Ste-
Geneviève, Co. Jacques-Cartier.

Melles Berthe Giasson et M.-Ange Couillard-Des-
prés, Ecole St-Emile, L'Islet Station.

Melle M.-Anne Boulanger, Linière, Beauce.

Melles Marie-Anna Beausoleil et Clara Dubeau,
Srs de Ste-Anne, Couvent St-Gabriel de Brandon.

Melle M.-Blanche Lord, Couvent St-Odilon, Dor-
chester.

Melles Virginie Matte, Lucie Gauvin, Germaine
Gagné, M.-Ange Hamel et M. Freddy Hamel, Ecole
du Village, Ancienne-Lorette.

Melle Valéda Fournier, Ecole No. 6, Cap St-
Ignace, Station.

Melle Clorinthe Robichaud, St-Denis, Kamouraska.

Melle Laura Luneau et M. Raphaël Leclerc, École No. 1, South-Durham.

Melle M.-Blanche Pichette, Couvent Ste-Famille, Cong. Notre-Dame, Ile d'Orléans.

Melles Florence Desjardins et Jeanne Bériault, Couvent de Ste-Anne, St-Jérôme, Co. Terrebonne.

Melles Rachel Bouvier, Anna Brunette et Béatrice Chicoine, Couvent St-Joseph, St-Liboire.

Melles Bernadette Morissette, Blanche Hudon, S. Lamontagne et Alberta Letendre, École St-Joseph, Hochelaga, Montréal.

Melles Délia Champagne, Lucie Cooper et Marie Aichard, Couvent St-Gédéon de Beauce.

Melles M.-Blanche et M.-Paule Langelier, Académie des Srs de la Charité, Cap Rouge.

Melles Blanche Morissette, Antoinette Laliberté et M. Joseph Turgeon, Couvent Notre-Dame du Perpétuel Secours, Ste-Claire.

Melle Armandine Lussier, Couvent N.-Dame des Missions, Manitoba.

Melle Marie Tousignant, St-Adelpe, Co. Champlain.

Melle M.-Anne St-Pierre, Couvent du St-Rosaire, Hébertville, Lac St-Jean.

Melle M.-Anne Fortier, St-Ferréol.

Melles Noëllia et M.-Anne Roy, École No. 7, St-Pierre-Baptiste.

Melle M.-Ange Potvin, École No. 1, Albertville, Co. Matane.

Melles Marthe Arel, Maria Hamel, Lucienne Girard, Blanche Landry, Jennie Dangerfield et Lovina Nolin, École St-Philippe, (Dames Ursulines) Trois-Rivières.

Melle Marguerite Massue, Couvent de Verchères.

Melle Gilberte Jérôme, Maison de la Providence, Mont-Laurier.

Melle Emilia Casse, Couvent Jésus-Marie, Ste-Famille, Woonsocket, R. I.

Melle Jeannette Canuel, (2 dessins) Couvent du St-Rosaire, Val-Brillant.

Melle Anna-Marie Létourneau, Couvent de St-Sylvestre.

Melle M.-Jeanne Sauvageau, École No. 2, Grondines Ouest.

Melle M.-Reine Côté, École No. 1, St-Amboise, Chicoutimi.

Melle Agathe Lemieux, École No. 2, Ste-Agathe, Nelson.

M. Rosario Bourassa, St-Barnabé, Nord.

M. Louis Bélisle, École No. 8, Faubourg du Moulin, St-Pacôme.

M. Laurent Collin, Couvent N.-Dame du Bon Conseil, Montmagny.

M. Albert Lizotte, École No. 1, Ste-Anne de la Pocatière.

MM. Oscar Ouellet et Ernest Therriault, École modèle de St-Pacôme.

M. Gérald Chasle, Jardin de l'Enfance, Valleyfield, Co. Beauharnois.

Ont mérité la note " Bien " :—

Melles M.-Ange L'Heureux, Doria et Stella Cloutier, Jeanne Gagnon et Blanche Duchesneau, Couvent N.-Dame du Rosaire, St-Tite.

Melles M.-Anna Lepage, A.-M. Gauthier, Hénédine Goulet, Bernardine Pichette, Antoinette et Étienne Létourneau, Couvent Ste-Famille, (Cong. N.-Dame) Ile d'Orléans.

Melles Noémie Morin, Eva Lavallée, Elise Morissette, Délia Bernier, Célanire Aubé et Maria Chabot, Couvent N.-Dame du Perpétuel-Secours, Ste-Claire.

Melles Alexina Lantagne, Albertine Goulet, Edith Tanguay, M.-Laure Chabot, Alfréda Paré, Hénédine Bilodeau et Maria Beaulieu (2 dessins), Couvent Jésus-Marie, St-Gervais, Co. Bellechasse.

Melles Béatrice Gauthier, Blanche Boyer et M. Marie Godard, Maison de la Providence, Mont-Laurier.

Melles Alice Fournier, Blanche Ledoux et M. Georges-Henri Lefebvre, Couvent St-Joseph, St-Simon.

Melles M.-Anna Deschênes, Cécile Lapointe, et M.-Marguerite Langlais, Couvent St-Rosaire, Hébertville, Lac St-Jean.

Melles Amanda Mailly, Antoinette Moreau, Florestine et Lorette Croteau, Couvent St-Apollinaire, Co. Lotbinière.

Melles Carmen St-Cyr, Angéline Leblanc, Alice et Alma Lemay et Jeanne Daoust, École Municipale de St-Jérôme.

Melles Germaine Gauvin, Alice Laflamme, MM.

Arthur et Lucien Drolet, École du Village, Ancienne-Lorette.

Melles Yvonne et Éléonore Arsenault, Couvent St-Rosaire, St-Bonaventure.

Melle Eugénie Hébert, École No. 2, Langevin.

Melles Lucinda et Julienne Rivard et Eliane Trotier, École No. 2, Grondines Ouest.

Melle Rose Cadotte, École No. 7, Ste-Geneviève de Batiscan.

Melles M.-Jeanne Rémillard et Pauline Charland, Couvent St-Joseph, St-Liboire.

Melles Juliette Richer, Antoinette Larault, Cécile Decelles, Alice Duchesneau, Albertine Boucher, Théona Corbeil et M. Gaston Lapierre, (8 ans). Cet enfant mérite une mention spéciale — École St-Charles, bas du Sault aux Récollets, (Mme Eug. Jarry, inst.)

Melles Laurette Désaulniers, Irène Baribault, Célina Perrault et Irène Hivon, (Cong. N.-Dame), Couvent Ste-Anne de la Péraie.

Melles Monique Bois et Hézél Laroche, École No. 1, Beaulac, Garthby.

Melles Ernestine Rajotte, Diana Levasseur, MM. Onil Dionne et Austin Doyle, École No. 1, South-Durham.

(Srs de Ste-Anne).

Melle Yvonne Poulin, Couvent St-Odilon de Cranbourne.

Melle Léophile Bilodeau, St-Ferréol.

Melle M.-Alice René, Académie Ste-Émilie, Viauville, Montréal.

Melle Alma Chabot, Académie du Bon-Pasteur, St-Sylvestre.

Melles Alice Bélisle, Florida Paquin et Albertine Leduc, École St-Joseph, Hochelaga, Montréal.

Melles Juliette Milette, Isabelle Roche et Blanche Robitaille, École Querbes, Outremont.

Melles Hélène Charbonnier, Maria Séguin, Irène Lefebvre et Cécile Pharand, Couvent de la Providence, Côteau-du-Lac, Co. Soulanges.

Melle Lucienne Maheu, (Cong. N.-Dame) Couvent de Jacques-Cartier.

Melle Aurore Valiquette, Couvent St-Joseph, St-Jérôme.

Melle Cécile Labrecque, Académie du Bon-Pasteur, Charlesbourg.

Melles Alice Chapdelaine, Annette Proulx, Claudia Antaya, Blandine Desjardins, Florida Ethier, Ernestine Laroche, Aurore et M.-Anna Leduc et Régina Péloquin, Couvent St-Joseph, Ste-Victoire de Richelieu.

Melles Béatrice Falardeau, M.-Thérèse Lambert et Antoinette Courchesne, St-Guillaume D'Upton.

Melles Léopoldine Vincent, Anna-Maria Racine, Aline Choquette et Honorine Geoffrion, Couvent de Verchères.

Melles Béatrice Bernier et Joséphine Quintal, Couvent du Sacré-Cœur, Valcourt Ely.

Melles Alphonsine Bouchard (2 dessins) et M.-Anna Michaud, Couvent du St-Rosaire, Val-Brillant.

MM. Louis-Philippe Boucher, Prime et Maxime Lévesque et Adrien Courcy, École modèle de St-Pacôme.

MM. Léo Aucoin et Ernest Curry, Couvent de Chéticamp, Cap Breton.

M. Arthur Paradis, (2 dessins) Couvent des Srs Oblates, Manitoba.

M. Léopold Rousseau, Académie des Srs de la Charité, Cap Rouge.

M. Gaston Lajoie, Jardin de l'Enfance, Valleyfield, Co. Beauharnois.

M. Louis-Philippe Fournier, N.-Dame du Bon Conseil, Montmagny.

Viennent enfin avec la note "Satisfaisant":

Melles Joséphine Ouellet, Anna-Marie et Alma Leclerc, Ludivine et Anita Bérubé, Eveline Nolin, Béatrice Bouchard, Hélène Boily, Irène Turcotte et Juliette Michaud, Couvent St-Rosaire, Cabano.

Melles Antoinette et Juliette Robitaille, Elzire Gauvin, Cécile Bédard, Marguerite et Elmière Hamel, M.-Aline Pageot, Yvonne Savard, M.-Louise Matte.

MM. J.-Baptiste Allard, Albert Côté, et Lucien Hamel, École du Village, Ancienne-Lorette.

Melles Éva Cloutier, M.-Anne Desfossés, Eveline et Fabiola Dionne, Béatrice Préfontaine, Louvienza Levasseur, Lina Breton, Adélina Ouellette et M. Noël Boisvert, École No. 1, South-Durham.

Melles Augustine Villeneuve, Blanche et M.-Ange Simard, Laurette Gervais, Ida et Eliane Tremblay, Alice, Lucienne et Yvette Hudon, Cécile Aubin, Ber-

madette et Alice Vézina, Albertine Voyer, M.-Ange Pelletier, Laura Guay, Béatrice Langlais et Antoinette Anctil, (9 ans). MM. Joseph Ouellet, Germain Gervais, Joseph Deschênes, Méridé Martel et Joseph Bernier, Couvent du St-Rosaire, Hébertville, Lac St-Jean.

Melles R.-Alma Beauchamp, Eugénie Nadon, Alice Pelletier, Antoinette Obry, E. Boivin, Béatrice Lemay, École Municipale de St-Jérôme.

Melles M.-Rose Valcourt, Germain Gendron et Jeannette Morin; MM. Albert Beauregard et Maurice Beauchamp, Couvent St-Joseph, St-Simon.

Melles Yvonne Francoeur, Bella L'Heureux, M.-Anne Bédard et M.-Blanche Saint-Arnault, Couvent du Lac à la Tortue.

Melles Alfréda Tanguay et Alice Audet, Couvent N.-Dame du Perpétuel-Secours, Ste-Claire.

Melles Alice Dionne, Lucienne Lapointe, Almoza Gagné; MM. Amédée Poulin et Alphonse Roberge, École No. 1, Beaulac, Garthby.

Melles Alice Desruisseaux et Albertine Lambert, Ste-Croix.

Melle M.-Agnès Rousseau, Couvent St-Apollinaire.

Melle Chantal Roy, École No. 2, Langevin.

Melle Agnès Normandin, École No. 7, Ste-Genève de Batiscan.

Melle Irène Raymond (2 dessins), École No. 1, St-Alban.

Melles Rosalie Chabot, M.-Anna Lantagne, Yvonne Morissette, Bernadette Beaulieu, Amanda Gagné et Blanche Perron, Couvent Jésus-Marie, St-Gervais, Co. Bellechasse.

Melles Rose-Anna Poirier et Linda Castanier, Couvent des Missionnaires Oblates, Fannystelle, Manitoba.

Melles Gabrielle Blanchette, M.-Thérèse Arcand, M.-Jeanne Masson, Évangéline Mayrand, Angéline Gariépy; MM. Honorius Arcand et Ls-Napoléon Naud. — Deux autres dessins ne portent pas de nom — École No. 5, Lacheyrotière.

Melle Annette Hébert, N.-Dame de Stanbridge, St-Alexandre d'Iberville.

Melles Alma Audette et Amabilis Guay, École No. 12, Canton Compton.

Melles Valéda Lavallée, Eva Jacob, et Corona

Leduc, Couvent St-Joseph, Ste-Victoire de Richelieu.

Melle Marie-Louise Boulanger, Couvent St-Côme, Linière, Beauce.

Melle Charlotte Bussièrès, Couvent de Verchères. Melles Zéla Letang et Rhéa Lachapelle, Couvent St-Frs. de Sales, Pointe Gatineau.

Melle Hélène Jacob; MM. Armand Landry et Samuel Benoit, École No. 7, Deschambault.

M. Louis-Joseph Paré, Rivière des Prairies, Co. Laval.

MM. Joseph Sutton, Léonidas Nicolas, Arthur d'Auteuil et C. Chouinard, Couvent de Grande Rivière.

MM. Henri Savard et O. Bl. École de St-Méthode, Tikuape, Lac St-Jean.

MM. Alcide Bernard (8 ans) et Léopold Bourque (7 ans), Couvent du St-Rosaire, St-Bonaventure. — Ces deux chers petits méritent une mention spéciale : leurs dessins — un petit garçon en patins — étaient très-bien pour leur âge, et accompagnés de deux petites lettres que nous reproduisons ci-après, avec leur orthographe naturel.

Monsieur,

J'ai 8 ans, et je suis content de voir enserer mon travail, j'en ferai encore pour vous faire plaisir.

ALCIDE BERNARD.

Monsieur,

Y a-t-il une petite place dans le *Journal des Enfants* pour mon petit concour de dessin. J'ai 7 ans, je sais lire et j'aime gros l'étude.

LÉOPOLD BOURQUE,
Couvent du St-Rosaire,
Bonaventure.

Par ordre,
Le Comité d'Examen,
AMICUS,
Secrétaire.

Pour l'achat
d'un
instrument
de Musique



PIANO, HARMONIUM
ou GRAFONOLA

la maison LEGARE vous favorisera de conditions spéciales et vous offre un choix des marques les plus célèbres.



Machines à coudre

Demandez nos prix et nos brochures illustrant nos machines
WHITE — MODERN
RAYMOND AMELIORE

Les MEILLEURES machines à coudre connues.

DEMANDEZ NOS CATALOGUES

P. T. LEGARE Limitée
273-287, rue St-PAUL, QUEBEC

J. A. KIROUAC & Cie.

34, rue de la FABRIQUE, QUEBEC.

LIBRAIRES: IMPORTATEURS EN GROS

Classiques, Papeterie, Objets de Piété, Jouets et Fantaisies etc., etc.

LA CAISSE D'ECONOMIE
DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

Bureau principal
Haute-Ville, Québec, No 21, rue St-Jean

SUCCURSALES A QUEBEC

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801, rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479, rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS

RUE COMMERCIALE No. 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No. 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIR, de 7 à 8.30 hres,

les succursales suivantes: ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

Le Bureau Chef, Haute-Ville, ouvre aussi le samedi soir.

BANQUES A DOMICILE

Ne pas oublier que LA CAISSE D'ECONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leurs petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL, et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ECONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

J. E. LIVERNOIS Limitée

Bureau: Rue St-JEAN, QUEBEC, CANADA

Entrepôts: 43, 45, 47 et 49, rue Couillard

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes brevetés. Parfums, etc.

Abonnez-vous au

Journal des Enfants

La seule publication consacrée spécialement à l'enfance
dans la province de Québec

REÇU LE

IMPRIMERIE LAFLAMME & PROULX, 34, RUE GARNEAU — QUEBEC

L'abbé Edmond Paré, directeur propriétaire.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC